

# PRINCIPE DIRECTEUR N° 2

## AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'ÉLÈVE



**Stratégie :** Établissement d'objectifs en collaboration

**Niveaux :** 5<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

### Objectif :

- L'enseignant(e) et les élèves établissent ensemble une compréhension commune et élaborent un plan lorsque de nouveaux renseignements leur sont présentés.
- Une carte conceptuelle facilite l'organisation des renseignements et soutient l'établissement d'objectifs.

### Comment :

- En discutant, des idées sont lancées et triées à partir de ce que les élèves connaissent du sujet.
- Suscitez des questions, des désaccords ou des idées intrigantes pour faire ressortir les lacunes dans les connaissances.
- Les élèves dressent une liste de leurs propres questions pour lesquelles ils aimeraient obtenir une réponse.

### Matériels :

- Modèle de l'élève : Que savons-nous?

### Exemple :

Que savons-nous sur \_\_\_\_\_ ?

Ce que nous savons (liste ou dessin) :

Ce qu'il faut savoir (objectifs) :

Comment atteindre nos objectifs :

Adaptation. Bureau de l'éducation française. *Le succès à la portée de tous les apprenants : Manuel concernant l'enseignement différentiel*. Winnipeg (Manitoba) : 1997. Chapitre 6, 6.96.

### Pratiques inclusives à considérer :

- Variez le niveau de complexité des questions en fonction des besoins des élèves.
- Enseignez au préalable le vocabulaire et les concepts si besoin est.
- Utilisez divers moyens de présenter l'information (vidéo, texte, images).

### Références et liens :

[Cadre d'apprentissage à distance du Manitoba](#)

Bureau de l'éducation française. *Le succès à la portée de tous les apprenants : Manuel concernant l'enseignement différentiel*. Winnipeg (Manitoba) : 1997. Chapitre 6, 6.96.